

**COMITE DE DIRECTION**  
**Réunion du 24 février 2017**  
**Au siège du District de l'Isère**

**Sous réserve d'approbation par le Comité de Direction**

**PRESIDENT**

Mr. MUFFAT- JOLY

**PRESENTS**

MM. BALDINO – BOUAT – BOULORD – BOURGEOIS – CHASSIGNEU - CICERON –GIROUD  
GARAMPON – ISSARTEL – KODJADJANIAN - LOUIS - MALLET - MAZZOLENI – MONIER –  
MONTMAYEUR - SCELLIER - SOZET - TRUWANT – VACHETTA

**EXCUSE(E) S**

Mme DIMITRIO

MM AGACI - DA CUNHA VELOSO – DENECHERE - VEYRIER

**ASSISTE**

Mme BELOT

**Séance ouverte à 18h30**

**ORDRE DU JOUR**

Avant de débiter l'ordre du jour, le Président adresse ses vœux de prompt rétablissement à J. Veloso et à J. Chambard ainsi qu'à J. Issartel qui rentre d'une petite intervention.

Il souhaite un bon anniversaire à H. Giroud Garampon qui le fête ce jour et félicite J. Raymond pour sa nomination à la présidence de l'AE2F

Marc Montmayer quant à lui remercie toutes les personnes présentes aux obsèques de son papa et qui lui ont témoigné leur soutien.

---

**1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DE DIRECTION DU 16 DECEMBRE 2016**

Approuvé à l'unanimité

---

**2 – COURRIERS DIVERS ET INFOS DIVERSES :**

- Invitation du club de Beauvoir pour les 50 ans du club le samedi 24 juin 2017. Remerciements
- Invitation du Stade Châbonnais à la traditionnelle « soirée dansante choucroute » le samedi 4 mars au gymnase de Châbons, M. Vachetta représentera le District
- Courrier de l'AS Cheyssieu nous informant de leur absence à la journée Nationale U6-U9

**Rappel de diverses dates :**

- Fin février et début mars : Formations FMI
- Remise du Label de Sud Isère le 2 mars à la mairie de la Mure à 19h00
- Réunion commission technique le 6 mars

- Tirage des 1/8<sup>ème</sup> de finales le jeudi 9 mars
- Réunion médicale le 28 mars

Le Président fait un rapide comparatif sur les licences et informe qu'à ce jour nous sommes à 529 licenciés de plus qu'en fin de saison dernière, pour un total de 31849 licences. Les plus grandes pertes sont en seniors et en U20.

---

### **3 – RETOUR AG LIGUE DU 29 JANVIER 2017 :**

Le Président donne la parole à H.Giroud Garampon et G. Bouat qui font un retour sur cette AG :

La liste des candidats est passée avec 80% des voix,

Hervé explique que les représentants du district de l'Isère sont intervenus sur 2 ou 3 points qui leur semblaient à revoir.

-Les forfaits (déclarés 15 jours à l'avance et moins de 15 jours avant le match)

- les horaires des matchs de jeunes, tout ce qui se retrouvait en vigueur en Auvergne a été repris dans la nouvelle Ligue : compétitions de jeunes Ligue le samedi au lieu du dimanche sachant que ça poserait des difficultés pour nos clubs. Dès lors le Président de la Laurafoot a accepté de revenir en arrière concernant ces points et d'en rediscuter.

- les montées en PHR, compétition qui passera de 6 à 10 poules, le nombre a donc été augmenté de 4 en revanche aucune montée pour l'Isère alors que nous sommes le 2ème district en terme de licenciés seniors

L'attribution a été faite ainsi :

- 1 pour le Rhône (qui passe de 4 à 5)
- 1 Pour la Haute Savoie (de 2 à 3)
- 1 Pour la Drôme Ardèche (de 2 à 3)
- 1 Pour le Puy de Dôme

Gérard donne quelques exemples parmi ceux-ci : Le Cantal 6000 licenciés a le droit à 2 montées et le district de l'Isère avec presque 32000 licenciés n'a le droit qu'à 3 montées où est l'équité ?

Les critères ayant été définis de cette façon : de 0 à 20000 : 2 montées, de 20000 à 40000 : 3 montées et au-delà de 40000 : 5 montées.

Le Président reprend la parole et explique que lors du mariage des 2 ligues il y avait des groupes de travail sur différents axes et un comité de pilotage pour valider les propositions. Cet axe des montées en Ligue a été retenu. Nous n'avons donc aucun recours, l'Assemblée générale étant souveraine, nous souhaitons toutefois l'expliquer aux clubs, ce qui sera fait par le biais d'un courrier informatif.

Lecture du courrier par Gérard : courrier validé par le Comité.

Michel Muffat – Joly nous informe que Le Président de la Laurafoot a proposé d'assister à un CD du district afin de nous expliquer ces décisions.

Proposition soumise au vote :

15 voix POUR  
4 voix CONTRE

La date reste à déterminer

---

#### **4 - SUIVI GROUPE TRAVAIL « RETOUR CLUBS ISEROIS JOUANT HORS DEPARTEMENT »**

H. Giroud Garampon fait un compte rendu de cette dernière réunion qui a eu lieu le 13 février à Reventin, à regretter l'absence des clubs faisant partie du GT.

Il félicite tout d'abord JM Boulord pour le travail qu'il a fait depuis le dernier groupe de travail : tableaux géographiques sur lesquels sont regroupés tous les clubs s'ils jouaient en Isère, les distances parcourues ...

Puis il nous fait part d'une réflexion unanime qui est d'impliquer nos politiques sur notre démarche en partant de la loi NOTRe.

L. Mazzoleni a préparé un courrier qui sera envoyé à tous les maires, conseillers départementaux, députés et sénateurs ainsi qu'aux présidents des maires de l'Isère.

H. Giroud informe des quelques actions qui seront à mener.

Le débat étant ouvert aux membres présents, quelques constats, réflexions, en ressortent.

Le Président propose lors d'un prochain CD de projeter tout ce qui a été fait depuis le début de ce groupe de travail.

---

#### **5 - POINT SUR LES REUNIONS DE DEBUT DE SAISON**

Hervé Giroud Garampon souhaite alerter sur la nouvelle formule de ces réunions : nous avons diminué le nombre de personnes convoquées et nous avons plus d'absence qu'avant. Même sur les hauts niveaux.

La question suivante se pose : faut-il continuer ces réunions ? Ou revoir la formule ?

Un groupe de réflexion sera mis en place

---

#### **6- REGLEMENTS AGGRAVES DE LA LIGUE ET LEUR APPLICATION**

Concernant le texte stop à la violence, une erreur a été commise. Nous ne pouvons pas appliquer le statut aggravé de la Ligue et du District. Seul le statut aggravé du District est applicable (Bonus – Malus), la correction sera apportée sur le texte : Non à la Violence.

---

#### **7 – DESIGNATION LIEU FINALES COUPES**

**FESTIVAL U13 1ER AVRIL**

**CHARVIEU (lieu validé)**

**SENIORS ET FEMININES 11 JUIN**

**ESTRABLIN (lieu validé à l'unanimité)**

#### **Candidatures reçues à ce jour :**

**JN U8-U9**

ST ANDRE LE GAZ - SEREZIN DE LA TOUR - O.ST MARCELLIN - ST M. EXIL - FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE - MOIRANS FC - VINAY - VOIRON MOIRANS - LE VERSOUD - O.NORD DAUPHINE

## JEUNES

O.ST MARCELLIN – RIVES - ST M. EXIL - COTE ST ANDRE - MOIRANS FC

---

### 8 – QUESTIONS DIVERSES

Marc Montmayer :

Dans le cadre des 3 contrats d'objectifs ciblés, il demande de l'aide pour les finaliser.

J. Raymond explique à tous que nous avons des contrats d'objectifs à respecter chaque année pour obtenir des subventions, et qu'il a demandé aux 4 vices présidents de remplir certains de ces contrats. Chaque contrat nécessite des factures à l'appui.

1- Futsal U11, Marc souhaite proposer aux clubs qui pratiquent des « tournois sauvages » de leur laisser l'organisation mais de leur proposer un règlement, les aider également par de la dotation, adopter éventuellement un quizz.

2 - formation délégué club

3 – réunions U15-U17 à mettre en place car nous avons beaucoup de problème dans ces catégories

Tout le monde échange sur des réflexions personnelles et sur un vécu. Des groupes de travail se créent.

Marc Montmayer et F. Ciceron :

Club de l'USVO déclarant Forfait Général puis annulant son FG.

Ils demandent qui a pris la décision. L. Mazzoleni explique qu'en concertation avec la commission des règlements et qu'en tenant compte des explications d'annulation de part du club de l'USVO (problèmes de licences non payées au club) et du fait du laps de temps entre la déclaration et l'annulation (quelques jours), cela n'a pas mis en difficulté le championnat.

Samuel Bourgeois :

Estime que le calendrier comporte des incohérences, que nous devons être plus souples avec les clubs et que nous devons être surtout dans l'accompagnement notamment chez les jeunes et basses divisions et qu'il faut faire jouer les matchs.

G Bouat rappelle que nous avons à réception du calendrier de la Ligue Rhône alpes, tenter de leur expliquer qu'en raison du système des vacances scolaires une zone début février une zone mi-février et une zone fin février, nous avons dû prendre une position, nous ne nous sommes pas calés sur leur calendrier qui imposait 3 mois de trêve, nous le savons 3 mois c'est trop et les clubs perdent notamment beaucoup de jeunes. Donc nous avons dû mettre des dates intermédiaires. Samuel l'entend bien mais souhaite lorsque les clubs ne peuvent jouer sur ces journées « un peu bancales » pour x raisons, il serait souhaitable de les laisser s'arranger et d'être plus souples.

JM Boulord rappelle que le sujet a déjà été abordé en CD pour les vacances de la Toussaint et qu'il avait été décidé une tolérance jusqu'en catégorie U13.

M. Vachetta cite quant à lui l'exemple d'autres Districts, qui commencent leur championnat le 17 septembre, nous le 4 octobre, et la plupart des districts font des poules de 10, l'idée est peut-être à retenir.

H. Giroud propose de réduire la trêve hivernale afin de laisser libres les périodes de vacances scolaires et les longs weekends.

Après diverses réflexions, propositions de la part des membres participants à ce débat : S. Bourgeois, G Bouat, L. Mazzoleni, JM Boulord, M. Vachetta, H. Giroud, JL Sozet, M. Muffat-Joly, J. Raymond. Il est décidé plus de souplesse mais un cadre doit toutefois être posé. Un travail de réflexion sera fait pour la saison prochaine.

M. Vachetta souligne que dans le District certaines composantes ne sont pas à la même enseigne, futsal, féminines, foot entreprise.... Et que c'est anormal.

H. Giroud rappelle qu'avec les tablettes FMI il faudra de la rigueur quant aux horaires, plannings...

Hervé Giroud Garampon :

Information contre les incivilités

Des affiches ont été créées et seront distribuées aux clubs à travers les délégués de secteur.

J. Louis :

« Coup de gueule » envers l'absence des membres du CD aux Finales Futsal à part le Président, au nom de sa commission, J. Louis souligne un grand mécontentement quant à l'intérêt porté pour le Futsal, en revanche souhaite remercier grandement E. Fiard qui s'est démené pour désigner des arbitres sur tous les plateaux.

Il n'y a plus de questions,

Le Président clôture le Comité de Direction.

---

Fin de séance 21h30